

DECLARATION DE PIEGEAGE

Je soussigné (nom, prénom) PONCET BRUNO
Adresse RTE du Ban Piquet 31 chemin du GUA 07000 ST PRIEST

☒ Propriétaire (cocher la case convenant) ☐ Fermier ☐ Garde particulier
☒ Président d'ACCA, de société de chasse communale ou privée, exerçant par délégation écrite ci-jointe un droit de destruction

déclare, pour réguler les prédateurs figurant sur la liste départementale des espèces classées nuisibles en vigueur conformément à l'Arrêté Ministériel du 29 Janvier 2007 modifié.

☒ PIEGER

☒ FAIRE PIEGER (cocher la case convenant)

Motifs de la régulation Dégâts poule-piliers

Les pièges seront tendus sur la commune de SAINT PRIEST

Dans les zones suivantes (lieux-dits) commune de ST PRIEST

Par Mr (nom, prénom du piégeur si ce n'est pas le déclarant)

Adresse du piégeur

Piégeur agréé sous le numéro d'agrément N° 070257

Les pièges utilisés appartiendront à (aux) catégorie(s) suivante(s) : (cocher la case convenant)

☒ CAT. 1	☐ CAT. 2	☒ CAT. 3	☐ CAT. 4
Châtières, boîtes à fauve, beletières, cages à pies ou corvidés, ...	Piège en X, piège à œuf, pièges à appât, livre de messe, ...	Collets à arrêtoir	Pièges à lacet : beliste, Goldwin, Billard

Cette déclaration couvre la période du 1 JUIN 2025 au 31 05 2028
Période de 3 ans à compter du visa du Maire

Fait à ST PRIEST le 23 MAI
Signature du déclarant, 2025

Contrôle et transmis le 24/05/2025
Le Maire, Sandrine CHAREYRE

Poncet



Déclaration à adresser à la Mairie pour visa, celle-ci devant (arrêté du 29 Janvier 2007 -- article 11) :

- 1- En conserver un exemplaire pour affichage
- 2- En remettre un exemplaire au déclarant (et un exemplaire à la Mairie)